

**DELIBERATION DU DIRECTOIRE
RELATIVE A LA NOMINATION D'UNE PERSONNE
RESPONSABLE DE L'ACCES AUX DOCUMENTS
ADMINISTRATIFS ET A L'INFORMATION
ENVIRONNEMENTALE**

EXPOSÉ DES MOTIFS

RTE est une personne de droit privé chargée de la gestion d'un service public, d'une part, et une autorité publique au sens de la loi n° 2005-1319 du 26 octobre 2005 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement, d'autre part.

A ce titre, le décret n° 2005-1755 du 30 décembre 2005 impose que soit désignée au sein de l'entreprise, une Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (« PRADA »), qui sera en outre, conformément au décret n° 2006-578 du 22 mai 2006, chargée d'assurer l'accès des citoyens aux informations relatives à l'environnement détenues par RTE.

Il est d'usage que la gestion de l'accès aux documents administratifs soit dévolue à une personne qualifiée pour apporter une analyse juridique sur le caractère administratif des documents objets des demandes.

Dès lors, il est proposé que la Direction Juridique, en la personne de son Directeur, soit nommée Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs et à l'Information Environnementale.

Outre la gestion de la communication externe des documents administratifs, sa mission consistera à piloter la politique de RTE en matière d'accès à l'information environnementale.

----ooOoo----

DÉLIBÉRATION

Le Président du Directoire, après avoir rappelé les dispositions ci-dessus, propose la nomination de Monsieur Alain FIQUET, Directeur Juridique, comme Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs et à l'Information Environnementale.

Après en avoir délibéré, les membres du Directoire approuvent, à l'unanimité, la nomination de Monsieur Alain FIQUET et lui donnent pouvoir à l'effet de signer et faire tous actes nécessaires à l'exécution de sa mission.

Le Directoire décide, en outre, que celui-ci aura faculté de déléguer les pouvoirs qui lui sont conférés à toute personne de son choix.

Fait en un exemplaire original,
A La Défense,
Le 19 mars 2007

André MERLIN

**Président
du Directoire**

Pierre BORNARD

Alain CAVRET

**Hervé LAFFAYE
par délégation
Alain CAVRET**